RÉGLEMENT TOURNOI AMICAL DE SIMPLES

01 MARS 2026

TENNIS DE TABLE CHALAIS MONTMOREAU

Table des matières

1. Description Tournoi 2
   a. Responsable du tournoi 2
   b. Détails du tournoi : 2
   c. Juge-arbitre : 2
2. Règlement : 2
   ARTICLE 1. Organisation Matériel 2
   ARTICLE 2. Organisation sportive 2
   ARTICLE 3. Inscriptions 2
   ARTICLE 4. Droit d'engagement 3
   ARTICLE 5. Equipement 3
   ARTICLE 6. Récompenses 3
   ARTICLE 7. Observations diverses 3

1. Description Tournoi

a. Responsable du tournoi

M. Jean-Pierre Bernard

E-Mail : bernardjpierre@hotmail.fr

b. Détails du tournoi :

Le club de tennis de Table Chalais Montmoreau n°10160085 vous invite à participer samedi 11 avril 2026 au tournoi amical de simple qui se déroulera à l'adresse suivante

- Salle Omnisport 16210 Chalais

c. Juge-arbitre :

M. Jean-Luc Sauvage (JA 2)

E-Mail : clecam.sauv@laposte.net

2. Règlement :

ARTICLE 1. Organisation Matériels

Le tournoi se disputera sur 16 tables

La salle sera ouverte aux participants à partir de 8h30

ARTICLE 2. Organisation sportive

Les joueurs licenciés à la FFTT seront répartis dans 2 tableaux A et B suivant leurs niveaux.

Un tableau C sera dédié uniquement aux joueurs loisirs.

Le pointage débutera à 8h30 et les rencontres commenceront à 9H.

Déroulement des parties :

- Phases de poules : Au meilleur de 2 manches gagnantes de 11 points
- Tableau principal : Au meilleur de 3 manches gagnantes de 11 points

Le forfait sera annoncé après 3 appels .

ARTICLE 3. Inscriptions

Le tournoi amical de simples est ouvert aux adhérents du TTCM, aux licenciés FFTT non adhérents au TTCM ainsi qu'à toute personne extérieure.

Les inscriptions sont recevables à l'adresse mail suivante :

M. Jean-Pierre Bernard

E-Mail : bernardjpierre@hotmail.fr

Téléphone : 0616988844

Dernier délai pour l'inscription : mercredi 08 avril 2026

ARTICLE 4. Droit d'engagement

Le droit d'engagement est fixé à 5€ par joueur à régler lors du pointage

ARTICLE 5. Equipement

Une tenue correcte est exigée (short ou jupette et maillots).

Chaussures de salle obligatoires

Les balles de couleur blanche seront fournies par le TTCM

Des raquettes pourront être prêtées au besoin par le TTCM.

ARTICLE 6. Récompenses

La dotation globale de tous les tableaux sera de 200 € sous forme de lots offerts par nos partenaires commerçants et artisans.

Chaque tableau sera récompensé.

ARTICLE 7. Observations diverses

Tout au long de la journée une légère restauration et une buvette seront à la disposition de tous.

Pour le midi, un repas sera servi par les joueurs du TTCM.

Le TTCM décline toutes responsabilités en cas de vol, perte ou accident.

Au cours de la manifestation, des photographies des joueurs pourront être prises et diffusées dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif sur les seuls supports suivants : site internet du TTCM, journal du TTCM, Page Facebook et Instagram du TTCM, Article vie des Clubs Charente Libre.

Le club se réserve le droit de toutes modifications du présent règlement pour une meilleure organisation. Le fait de s'engager et participer implique l'acceptation du règlement et des modifications éventuellement survenues.